



## Sections sportives scolaires et Sections d'excellence sportive

### A. Les Sections sportives scolaires

**Le dispositif** : Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive tout en suivant les enseignements obligatoires d'une scolarité normale.

**Objectif** : Ce complément de pratique sportive approfondie est l'occasion, pour les élèves, de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Ce dispositif contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire. Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles n'ont pas pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

#### **Sélection des élèves :**

1. **Pour une section sportive scolaire à « recrutement de secteur »**, les élèves sont recrutés parmi les élèves affectés dans l'établissement sur la base de critères sportifs (sans prise en compte des critères scolaires) en lien avec le partenaire sportif.
2. **Pour une section sportive scolaire (SSS) à « périmètre de recrutement élargi au-delà du secteur »**

L'admission en SSS des élèves du périmètre de recrutement de la SSS qui ne relèvent pas du secteur de l'établissement est, dans tous les cas, assujettie à l'obtention d'une dérogation **sous réserve de place disponible dans l'établissement**.

- Les tests d'entrée dans la SSS seront proposés **aux seuls élèves résidant dans le périmètre de recrutement de la SSS**. La famille contacte l'établissement d'accueil qui fournit le dossier de candidature.
- Les candidatures sont examinées par une commission présidée par le chef d'établissement, en lien avec le partenaire sportif, sur des critères exclusivement sportifs (sans prise en compte des critères scolaires). Le chef d'établissement formule un avis...

La communication des avis aux familles, qui ne présume pas de l'affectation, devra se faire exclusivement en utilisant le modèle de courrier D07bis

**Affectation des élèves** : L'affectation des élèves dans l'établissement qui accueille la section sportive scolaire relève de la compétence du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Dans le cas d'une **section sportive scolaire à « périmètre de recrutement élargi »**, l'établissement transmet l'avis aux services de la DSDEN. L'IA-DASEN prononce l'affectation, dans la limite des places disponibles, **après affectation des élèves de secteur**.

*NB : dans le Haut-Rhin, pour une affectation en 2<sup>de</sup> GT, l'établissement d'origine veillera à ce que le vœu saisi sous Affelnet corresponde au code vœu « 2<sup>de</sup> GT SPORT » et à l'établissement.*



**Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.**

TYPE ETAB	NOM ETAB	APSA	Ville	PERIMETRE
LGT	SCHURE	HANDBALL Filles	BARR	Département du Bas-Rhin
LGT	SCHURE	SKI ALPIN	BARR	Département du Bas-Rhin
LGT	MARC BLOCH	GYMNASTIQUE	BISCHHEIM	Département du Bas-Rhin
LGT	MARGUERITE YOURCENAR	NATATION	ERSTEIN	Secteur
LYC	FREPPEL	NATATION	OBERNAI	Secteur du lycée élargi au secteur du lycée de BARR et aux élèves de la SSS natation du collège Europe
LYC	GEORGES IMBERT	FOOTBALL	SARRE-UNION	Secteur
LPO	J.B. SCHWILGUE	HANDBALL	SELESTAT	Districts de Sélestat et de Colmar Pour la voie professionnelle : sous réserve d'affectation dans la section demandée
LPO	COUFFIGNAL	AVIRON	STRASBOURG	Tout élève inscrit au lycée peut y accéder
LPO	COUFFIGNAL	BASKET-BALL	STRASBOURG	Département Pour la voie professionnelle : sous réserve d'affectation dans la section demandée
LPO	COUFFIGNAL	HANDBALL	STRASBOURG	Tout élève inscrit au lycée peut y accéder
LGT	JEAN MONNET	WATER POLO	STRASBOURG	Académie (voire hors académie si accord du DASEN) (Internat possible 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> )
LPO	STANISLAS	TENNIS DE TABLE	WISSEMBOURG	Département du Bas-Rhin



TYPE ETAB	NOM ETAB	APSA	Ville	PERIMETRE
LPO	BLAISE PASCAL	FOOTBALL	COLMAR	Département du Haut-Rhin ; Pour la voie professionnelle sous réserve d'affectation dans la section demandée
LPO	BLAISE PASCAL	KARATE	COLMAR	Académie
LPO	DECK	FOOTBALL	GUEBWILLER	District de Guebwiller
LGT	ARMAND	BADMINTON	MULHOUSE	Secteur de recrutement du lycée, priorité aux collèges de Mulhouse (Kennedy)
LGT	ARMAND	FOOTBALL	MULHOUSE	District de Mulhouse
LGT	LAMBERT	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	LAMBERT	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	LAMBERT	LUTTE	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LP	ROOSEWELT	HANDBALL	MULHOUSE	Elèves acceptés dans les filières proposées par l'établissement
LPO	LAVOISIER	RUGBY	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	HANDBALL	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	BASKET-BALL	MULHOUSE	District de Mulhouse
LGT	SCHWEITZER	CANOE/KAYAK	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	DANSE	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	HOCKEY SUR GLACE	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	JUDO	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	NATATION	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	TENNIS	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	TRIATHLON	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	SCHWEITZER	VOLLEY-BALL	MULHOUSE	Département du Haut-Rhin
LGT	MUNSTER	APPN	MUNSTER	District de Colmar
LGT	KIRSCHLEGER	ESCALADE	MUNSTER	District de Colmar
LGT	RIBEAUPIERRE	EQUITATION	RIBEAUVILLE	District de Colmar et de Sélestat
LGT	MERMOZ	FOOTBALL	ST-LOUIS	Secteur de recrutement du lycée
LPO	LOUISE WEISS	APPN	STE-MARIE-AUX-MINES	Secteur élargi Chatenois, Villé, Dambach, Ribeauvillé, Orbey, Kaysersberg, Sélestat.
LGT	SCHEURER KESTNER	RUGBY	THANN	Département du Haut-Rhin



## B. Les Sections d'excellence sportive

**Le dispositif** : les sections d'excellence sportive doivent répondre aux besoins des élèves ayant les capacités et le souhait d'intégrer les programmes d'accession au haut niveau.

**Objectif** : permettre un aménagement du temps scolaire, pour garantir l'acquisition des connaissances et compétences des programmes, ainsi que l'atteinte par le jeune sportif du meilleur niveau possible dans son activité de prédilection.

**Sélection des élèves** : Sportifs de bon niveau territorial, ces élèves sont désireux de vivre un parcours sportif pouvant les amener pour certains vers le haut niveau national et international. Ils sont sélectionnés par la structure sportive partenaire reconnue par la ligue régionale ou la fédération du sport concerné.

Le périmètre de recrutement de chaque section d'excellence sportive est fixé selon des critères définis chaque année par la commission académique des sections sportives scolaires qui sont relatifs au rayonnement du dispositif au plan sportif.

**Affectation des élèves** : L'affectation des élèves dans l'établissement qui accueille la section sportive scolaire relève de la compétence du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

L'établissement transmet l'avis aux services de la DSDEN. L'IA-DASEN prononce l'affectation, **dans la limite des places disponibles, après affectation des élèves de secteur.**

APSA	Ville	TYPE ETAB	NOM ETAB	STRUCTURE PARTENAIRE	PERIMETRE
TRIATHLON	Molsheim	LGT	H Meck	TRIMOVAL	67 et deux élèves hors académie maximum
HANDBALL Garçons	Sélestat	CLG	J Mentel	SAHB	Centre Alsace (SELESTAT-ERSTEIN)
HOCKEY SUR GLACE Garçons	Strasbourg	CLG	J Monnet	CSGSA	Académie et deux élèves garçons maximum hors académie.
FOOTBALL	Strasbourg	CLG	J Monnet	RCSA + LGEF	Académie et trois élèves filles hors académie maximum.
FOOTBALL+ ARBITRAGE + FUTSAL	Strasbourg	LGT	J Monnet	RCSA + LGEF	Académie et deux élèves filles + deux élèves garçons hors académie maximum
RUGBY	Illkirch-Graffenstaden	LPO	Le Corbusier	CD 67	67
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE Filles	Pfastatt	CLG	K et M Krafft	SG Espérance Pfastatt - club formateur FFG - PPF	68
CYCLISME	Colmar	LGT	C See	Centre d'entraînement régional de cyclisme - PPF	Académie et deux élèves hors académie maximum.